



HONORAIRES TRANSACTION – VENTE

Les prix affichés sont TTC (toutes taxes comprises), nets, hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière, les honoraires sont à la charge du vendeur.

BIENS RÉSIDENTIELS/TERRAINS

Honoraires transactionnels minimum : 5.000 € TTC

PRIX DE COMMERCIALISATION NET VENDEUR	HONORAIRES
50.000€ à 100.000€	8.000€ TTC
100.001€ à 120.000€	9.000€ TTC
120.001€ à 150.000€	11.000€ TTC
150.001€ à 180.000€	12.500€ TTC
180.001€ à 210.000€	14.000€ TTC
210.001€ à 250.000€	15.000€ TTC
250.001€ à 300.000€	17.500€ TTC
300.001€ à 350.000€	20.000€ TTC
350.001€ à 400.000€	22.500€ TTC
400.001€ à 450.000€	24.000€ TTC
450.001€ à 500.000€	25.500€ TTC
500.001€ et +	6% TTC

Avis de valeur succession : 250 € TTC

Diagnostic marché & Stratégie de commercialisation : 350€ TTC

Honoraires mandat de recherche : 6 % TTC du prix de vente

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, etc.) le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

Prix des prestations applicables au 1er avril 2025



HONORAIRES TRANSACTION - VEFA

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, etc.) le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

Dans le cadre des mandats de commercialisation ou des délégations de ces mandats concernant les terrains en lotissement et foncier à destination de construction d'habitations neuves ou les programmes neufs, le barème applicable est celui du promoteur en charge du programme concerné.

Chloé Carmona Immobilier applique ainsi la grille tarifaire imposée par le promoteur.

En toute hypothèse, le consommateur est informé que :

- Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé
- Les honoraires sont à la charge du vendeur (promoteur)
- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC)
- En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien

Prix des prestations applicables au 1er avril 2025